

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL ARLYSÈRE

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Compétence particulière liée aux risques majeurs     | <input checked="" type="checkbox"/> Soutien PCS      |
| <input type="checkbox"/> Connaissance risques majeurs, études, ....           | <input checked="" type="checkbox"/> Système d'alerte |
| <input checked="" type="checkbox"/> Information / sensibilisation / formation | <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s)         |
| <input type="checkbox"/> PICS ou organisation spécifique                      |  |

## DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

[www.arlysere.fr](http://www.arlysere.fr)

**Date de création :** 3/06/1999

**Nombre de communes :** 37 communes

**Nombre d'habitants sur le territoire :** 60 000 habitants

**Taille des communes :** 18 000 habitants (Alberville) à 200 habitants (Allondaz)

**A savoir :** Arlysère est un syndicat mixte à la carte

## PRISE EN COMPTE DE LA THEMATIQUE

**Événements majeurs ayant touchés le territoire de la structure :**

Néant

**A savoir :** 27 des 31 communes du territoire d'Arlysère doivent élaborer un plan communal de sauvegarde au titre de la loi du 13 Août 2004 sur la modernisation de la sécurité civile.

**Les missions du syndicat :**

La thématique « risques majeurs » est traitée dans le cadre de la commission « environnement ».

Arlysère a pour missions :

- l'élaboration, animation et suivi des contrats financiers de territoire
- la mise en place d'actions transversales au service des communes et communautés de communes
- la conduite d'études et de prospectives
- l'élaboration et le suivi du SCOT Arlysère
- la mise en place d'un agenda 21 local

En juin 2006, le syndicat Arlysère a décidé la création d'une mission pilote au niveau départemental afin d'assister les communes dans la réalisation des PCS, mettre en place un système d'alerte à l'échelle intercommunale et réaliser l'information préventive des populations par la conception des DICRIM.

Après l'élaboration des PCS documentaires et des DICRIM, un plan d'action global sur la gestion des risques (2009-2011) a été adopté.

**Moyens affectés à la thématique risques majeurs dans la structure :**

1 personne (chargé de mission)

**A savoir** : Toutes les communes ont pris une délibération pour lancer la démarche (réalisation des PCS).

## **THEMES LIES AUX RISQUES MAJEURS**

**Connaissance des risques :**

- Localisation des zones à risque (zones concernées par les ruptures de barrage, les canalisations de matières dangereuses, les PPI et les PPR) dans le SIG accessible à toutes les communes membres via le site internet d'Arlysière

**Information / sensibilisation / formation :**

- Formation des utilisateurs des systèmes d'alerte mis en place

- Sensibilisation à l'entretien des ouvrages de protection

- Sensibilisation à la prise en compte des risques dans les documents d'urbanisme, dans les projets d'aménagements

- Formation de élus et des agents des communes en vue de tester et d'améliorer le caractère opérationnel des PCS

- Préparation et animation de réunions publiques

- Elaboration des DICRIM

Le syndicat a élaboré les DICRIM des communes-membres sur une même trame.

- Interventions ponctuelles et sur demande dans le milieu scolaire

**Alerte :**

- Mise en place d'un système d'appel en masse

Depuis septembre 2007, l'automate d'appel externalisé est opérationnel dans les 22 communes du territoire qui se sont prononcées favorablement à son acquisition.

- Achat d'Ensembles Mobiles d'Alerte (EMA)

29 communes ont souhaité s'équiper d'un EMA. Ce système, très simple d'utilisation, est constitué d'un haut parleur pouvant être rapidement mis en place sur un véhicule de la commune.

**A savoir :**

Les systèmes d'alerte mis en place par Arlysère sont gérés directement par les communes.

**Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :**

- Assistance des communes dans l'élaboration du PCS documentaire

Arlysère a réalisé cette action en interne en recrutant une personne : un chargé de mission.

**AUTRE(S) :**

- **Réduction du risque à la source**

Entretien des ouvrages existants

## **ORGANISATION DE CRISE SPECIFIQUE A LA STRUCTURE**

Néant

## **ACTIONS A VENIR / REFLEXIONS EN COURS**

- Elaboration d'exercices de simulation

- Organiser l'échange d'information entre les communes pour formaliser la collaboration intercommunale en cas de crise (mutualiser les moyens de relogement et les moyens matériels disponibles)

- Etudes de faisabilité pour la mise en place de dispositifs de prévision dans certains secteurs (cours d'eau secondaires)

- Aider les établissements scolaires qui n'ont pas fini leur PPMS à élaborer ce document (environ 50 établissements sur 67 au total)

- Réaliser et faire circuler dans les communes une exposition sur les risques des communes d'Arlyère
- Aménager un sentier sur le thème des risques naturels. Installer des panneaux explicatifs. Créer et éditer un topoguide
- Interventions ponctuelles à destination du public scolaire
- Evaluation de l'efficacité des actions de communication  
Mesurer la connaissance des risques auprès de différents publics avant et après la mise en œuvre des actions d'information/sensibilisation
- Faire l'inventaire et la liste des actions à mener pour assurer la pérennité des ouvrages de protection contre les risques naturels dans les 31 communes d'Arlyère
- Identifier les sites à risque qui nécessiteraient / pourraient d'être équipés de système d'alerte terrain (détecteur de crue, ...)
- Gérer et entretenir les cours d'eau
- Recueillir les connaissances sur les risques et les savoirs des populations locales  
Réaliser un inventaire des informations et témoignages sur les risques. Mettre en place une base de données « Mémoire du risque ».

## **CONTACT**

**NOM et prénom :** CARTIER-MOULIN Olivier

**Service/Direction de rattachement :** Syndicat Arlyère

**Fonction :** Chargé de mission PCS – Gestion des Risques

**Coordonnées mail :** [olivier.cartier@arlysere.fr](mailto:olivier.cartier@arlysere.fr)

**Coordonnées téléphoniques :** 04 79 37 36 34

**Date de recueil des informations :** 01 2009